



UNIVERSITÉ D'ARTOIS

Direction des Études

Point soumis pour vote à la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire

N°2023-54

Séance du 22 septembre 2023

Président : Pasquale MAMMONE

Vice-Présidente : Cécile CARRA

Approbation du procès-verbal du 23 juin 2023

Condition d'acquisition du vote : majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 38

Nombre de membres présents : 19

Nombre de membres représentés : 11

Nombre de vote pour : 30

Nombre de vote contre : 0

Nombre d'abstention : 0

M. le Président soumet au vote le procès-verbal de la commission de la formation et de la vie universitaire du 23 juin 2023, qui est adopté à l'unanimité.

Fait à Arras, le 22 septembre 2023

Le Président

Pasquale MAMMONE

SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX

Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37

www.univ-artois.fr